



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermetures de classes en zone rurale

Question au Gouvernement n° 616

Texte de la question

FERMETURES DE CLASSES EN ZONE RURALE

M. le président. La parole est à Mme Josiane Corneloup, pour le groupe Les Républicains.

Mme Josiane Corneloup. Monsieur le ministre de l'éducation nationale : « Il n'y aura plus de fermeture de classes dans les écoles primaires rurales ». C'est ce que promettait Emmanuel Macron le 17 juillet dernier à la première Conférence nationale des territoires.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

Mme Josiane Corneloup. Or, dans mon seul département de Saône-et-Loire, pas moins de trente-neuf classes sont menacées – neuf en maternelle et trente en classe élémentaire – pour la prochaine rentrée scolaire.

M. Pierre Cordier. Une honte !

Mme Josiane Corneloup. Cette politique, qui consiste à supprimer les classes rurales pour en multiplier d'autres en milieu urbain, est inacceptable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur les bancs du groupe REM.*) La ruralité ne peut plus être la variable d'ajustement d'une politique qui ne se donne pas les moyens de ses ambitions.

M. François Ruffin. Très bien !

Mme Josiane Corneloup. Il ne s'agit pas, monsieur le ministre, de remettre en cause la bonne mesure consistant à dédoubler dans un premier temps les CP, suivie d'un dédoublement des CE1. Ce sont les modalités de son application qui sont injustes, car elles se font au détriment des enfants des territoires ruraux.

C'est pourquoi je vous demande de surseoir à l'austérité et à l'iniquité de ce projet de carte scolaire, en décrétant un moratoire d'un an. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

Faites-le au nom de l'intérêt des enfants, de l'égalité des chances de chacun d'entre eux et d'une politique de l'aménagement du territoire qui prendrait enfin en compte la vie de nos concitoyens qui n'habitent pas dans les grandes agglomérations. Les belles promesses ne suffisent pas. Les engagements doivent être tenus. Il y va de la crédibilité de la parole publique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, j'ai bien compris qu'il y a une sorte de campagne, puisque c'est la énième fois que je réponds à la même question. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Jérôme Lambert. C'est que vous n'êtes pas convaincant !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Je vous le répète avec la plus extrême force : il y aura plus de professeurs par élève dans chaque département rural de France à la rentrée prochaine ! C'est une vérité. Vous pouvez la vérifier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Plusieurs députés du groupe LR . C'est faux !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Donc, il ne faut pas faire comme si nous opposions le rural à l'urbain. Une politique est menée en faveur du rural. Alors même que votre département connaîtra une baisse de 500 élèves l'année prochaine, il n'y aura que six suppressions de postes, ce qui traduit une augmentation du taux d'encadrement bien plus forte que la moyenne française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.– Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Le taux d'encadrement dans le primaire en France évoluera de façon positive l'année prochaine. Il passera de 5,55 à 5,86.

M. Pierre Cordier. On ne vous parle pas de ratios, mais d'élèves !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Par ailleurs, il existe, toujours dans votre département, des classes dédoublées : le dédoublement ne concerne pas que les zones urbaines. Si Chalon-sur-Saône, Mâcon, Autun, Le Creusot ou Montceau-les-Mines sont des grandes villes urbaines, il faut le dire ! Le dédoublement existe même dans les départements considérés comme ruraux.

M. Maxime Minot. Nous vous parlons des zones rurales !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. N'opposez pas la France rurale à la France urbaine !

M. Sébastien Jumel. Le bonheur est dans le pré, pas en ville !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Une vraie politique est menée en faveur de la France rurale.

M. Sébastien Jumel. Laquelle ?

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Dans votre département, la signature d'un contrat de développement rural permettra la création de cinq postes. C'est la première fois qu'il y aura une véritable stratégie pour le rural. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 616

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2018](#)